

# Taal en cultuur van het Nederlandse taalgebied

## Titulaires

Jürgen JASPERS (Coordonnateur) et Stéphanie LORIAUX

## Mnémonique du cours

GERM-B515

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Néerlandais

## Période du cours

Deuxième quadrimestre

## Campus

Solbosch

## Contenu du cours

Etude des aspects linguistiques, culturels et littéraires de périodes historiques ou de thématiques encore peu abordées au cours des quatre premières années d'études. Exposé introductif par les professeurs suivi de discussions sur base des recherches effectuées à domicile par les étudiants.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Développer et affiner les capacités d'analyse et de synthèse acquises au cours des quatre premières années d'étude. Approfondir, par le biais de l'analyse des phénomènes langagiers et littéraires, les connaissances linguistiques, littéraires, culturelles ainsi que les connaissances de la langue néerlandaise.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Présentation de la matière par les professeurs en guise d'introduction aux séminaires requérant la participation active des étudiants.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

La liste bibliographique est communiquée en début d'année et varie en fonction des thématiques abordées.

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

jurgen.jaspers@ulb.be

stéphanie.loriaux@ulb.be

## Méthode(s) d'évaluation

Examen oral et Travail personnel

### Examen oral

Question ouverte à développement long

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral (partie littéraire) et travail écrit (partie linguistique).

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'étudiant-e doit avoir obtenu au minimum 10/20 sur chaque partie de l'unité d'enseignement. Si l'étudiant-e a un échec dans une des parties, il/elle recevra une note d'exclusion (5/20 au maximum) pour l'entièreté de l'examen. Il/elle gardera cependant les notes réussies lors de l'examen en deuxième session (= l'étudiant ne doit représenter que la partie en échec). Garder une note partielle n'est possible que dans une année académique.

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Néerlandais

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

MA-BABL | **Master en communication multilingue** | finalité Ressources humaines/bloc 2, finalité Relations internationales/bloc 2 et finalité Multiculturalité/bloc 2, MA-COMU | **Master en communication** | finalité Communication corporate et marketing/bloc 1, finalité Communication politique et lobbying/bloc 1 et finalité Approfondie/bloc 1, MA-LGERM | **Master en langues et lettres modernes, orientation Germaniques** | finalité Didactique/bloc 2, finalité Troisième langue/bloc 2 et finalité Etudes nord-américaines/bloc 2, MA-LLANG | **Master en langues et lettres modernes, orientation Générale** | finalité Didactique/bloc 2, finalité Troisième langue/bloc 2, finalité Etudes nord-américaines/bloc 2 et finalité Contacts linguistiques/bloc 2 et MA-TRAD | **Master en traduction** | finalité Spécialisée/bloc 1 et finalité Approfondie/bloc 1

